



Quand intervient le changement ?

Dès la rentrée 2026

Qu'est-ce qui change ?

- La préparation au sacrement du pardon et de la communion se fera en dehors de l'école accompagné d'un parent.
- Tenir compte du chemin de foi des enfants dans le monde actuel.
- Mettre en œuvre les orientations du diocèse.
- Inscription via le site internet
- Un cheminement sur 2 ans afin de familiariser et encourager l'enfant dans sa relation avec Jésus.

1ÈRE ANNÉE

DÈS LA 5H

VIVRE LE SACREMENT DU PARDON



- Visite de la famille
- Messe de la rentrée avec les familles, avec bénédiction des cartables
- 2 demi-jours "temps forts"
- Sacrement du Pardon
- Aller à la rencontre de Jésus quelques fois durant l'année : aux messes des familles proposées dans nos paroisses

2ÈME ANNÉE

VIVRE DE L'EUCCHARISTIE

- Messe avec bénédiction des cartables et la messe d'engagement.
- 2 demi-jours " temps forts"
- Retraite 2 jours entiers
- 1ère Communion
- Fête-Dieu



- Continuer à aller à la rencontre de Jésus quelques fois durant l'année : aux messes des familles proposées dans nos paroisses



Au début du mois de septembre, nous prendrons contact avec vous afin de pouvoir se rencontrer. C'est à ce moment-là que se fera l'inscription définitive au parcours.

**Chers parents, chers enfants,
avez-vous envie de continuer à
cheminer avec Jésus et grandir
dans votre foi ?**

Après en avoir discuté en famille, si le parcours intéresse votre enfant, merci de remplir le formulaire en ligne sur notre site internet :

<https://upcompassion.ch/sacrements/premiere-communion/>



jusqu'au 10 avril 2026

en cas de difficultés, veuillez contacter
le secrétariat au
026/ 919 61 00
OU
secretariat@upcompassion.ch

**NOUVEAU PARCOURS
SACRAMENTEL**

**PARDON
ET
1ÈRE COMMUNION**



CONTACT

Véronique Marchon
Responsable du parcours
076/ 414 18 29

veronique.marchon@upcompassion.ch

